

8<sup>e</sup> Assemblée des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions (CCM)  
3-5 septembre 2018

*Thématique : L'universalisation*

*Date : Lundi 3 septembre, 10 h à 13 h*

*Lieu : Palais des Nations, Room XVIII*

### *Déclaration du Canada sur l'universalisation*

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Puisque je prends la parole pour la première fois, au nom de la délégation canadienne, je souhaite remercier le Nicaragua quant à la manière dont il a préparé les travaux de cette huitième Assemblée des États parties et à ses efforts de soutien à la Convention cette année, soit sa 10<sup>e</sup> année.

Je tiens à profiter de l'occasion pour féliciter chaleureusement la Namibie et le Sri Lanka, qui sont devenus les plus récents États parties à la Convention.

Nous souhaitons également saluer la Croatie, Cuba, la Slovénie et l'Espagne pour avoir mené à bien la destruction de leurs stocks d'armes à sous-munitions dans l'année qui a suivi notre dernière réunion.

Monsieur le Président,

De nombreux États, y compris des utilisateurs et des producteurs importants d'armes à sous-munitions, ne sont pas encore parties à la CCM. Nous incitons tous les États à se joindre à la Convention, à cesser d'utiliser ces armes et à détruire leurs stocks. Nous souhaitons également souligner que les États non parties à la Convention ont déjà l'obligation juridique, pendant les conflits armés, de s'abstenir de toute attaque aveugle et disproportionnée, et ce, quelle que soit l'arme, y compris les armes à sous-munitions.

Le Canada condamne l'utilisation d'armes à sous-munitions en Syrie et au Yémen, deux pays qui ensemble ont de loin le plus grand nombre de victimes au monde lié à des attaques menées à l'aide d'armes à sous-munitions et lié aux armes à sous-munitions non explosées. Cette statistique suscite encore davantage notre inquiétude du fait que l'écrasante majorité des victimes – 99 % dans le cas de la Syrie, continuent à être des civils.

Les conséquences aveugles et la souffrance humaine causées par ces armes ne pourraient pas être plus manifestes. Nous voyons chaque jour des reportages et des grands titres à ce sujet; ainsi, la nécessité de réaliser l'universalisation constitue une priorité immédiate.

Monsieur le Président,

L'engagement du Canada à l'égard de l'universalisation, en effet l'engagement de tous les États parties, nous impose la responsabilité spéciale d'œuvrer en vue de l'universalisation intégrale de la CCM.

Le Canada effectue actuellement des démarches pour rappeler, à tous les États non parties à la Convention, avec lesquels nous menons des interventions militaires, nos responsabilités en vertu de la Convention et pour les exhorter à s'y joindre. Nous effectuons également des démarches auprès de tous les autres États non parties, et les signataires qui n'ont pas encore ratifié la Convention, afin d'insister sur l'importance de cette Convention et pour nous efforcer d'en promouvoir l'universalisation. Un exercice de démarche d'envergure similaire a été mené en 2016.

Souvent, nous apprenons que, bien qu'ils conservent des armes à sous-munitions pour des raisons stratégiques de sécurité, les États non parties partagent nos préoccupations relatives aux conséquences aveugles de ces armes sur les civils. Il s'agit d'une ouverture importante qui donne à penser que, à mesure que notre Convention s'accroît, le poids des considérations militaires ne suffira plus pour limiter les préoccupations humanitaires.

Dans une certaine mesure, cette sensibilisation se traduit également par le nombre d'États qui appuient la résolution de l'Assemblée générale des

Nations Unies promouvant la mise en œuvre de la Convention à la Première Commission.

Dans le cadre de son attachement continu à lutter contre les répercussions des armes à sous-munitions et des mines terrestres, le Canada a fourni une contribution de 14 millions de dollars pour l'action contre les mines en 2017 et s'est engagé à verser 16,6 millions de dollars à cette fin pendant l'exercice en cours.

Ceci inclue le financement de projets en Afghanistan, au Cambodge, en Iraq, au Laos, en Syrie et en Ukraine, où les restes explosifs de guerre découlant de l'utilisation d'armes à sous-munitions sont répandus.

Nous en sommes également aux dernières étapes d'approbation pour un nouveau projet de soutien pluriannuel destiné aux institutions qui appuient la mise en œuvre et l'universalisation de la Convention, par l'entremise du Programme canadien de réduction de la menace liée aux armes.

Monsieur le Président,

L'universalisation de cette Convention demeure la meilleure et, en effet, la seule manière de mettre fin à toute utilisation d'armes à sous-munitions, et il est essentiel de traiter les conséquences humanitaires de leur utilisation. Le Canada demeure résolu à apporter sa contribution pour atteindre cet objectif important. Je vous remercie.